

REUNION COMMISSION du 22 JANVIER 2016 **A ST CYR EN VAL (Salle de l'ASPTT ORLEANS)**

Etaient présents :

MEMBRES - Gérard DEZECOT – Didier PERRUCHE – Thierry TOURETTE

COMITE DIRECTEUR - Catherine GARNIER

CLUBS - Amicale de Neuville aux Bois, ASPTT Orléans, CSM Sully Cyclisme, Infosport Loiret, Meung Cyclisme, Nevoy Sports, US Bonny s/Loire, US Poilly Cyclisme, VC Beaumont-Boësses, St Jean de la Ruelle cyclisme, Les Balbuzards, AS Menestreau, USM Montargis, US Ouzouer s/Trézée, VTT Sermaises, VC St Cyrien.

Excusés : Braquet Abbaticien, USO Free Bike, AS Puisseaux, VTT Mardié, Cercle Gambetta, USAM Saran, Cyclo-Sport Abraysien.

Avec 16 clubs présents la séance est ouverte à 19 heures.

Gérard DEZECOT se propose de rédiger le compte rendu de réunion.

Après les remerciements aux clubs présents et à l'ASPTT pour son accueil, la parole est donnée à Catherine GARNIER qui explique qu'elle représente le Comité Directeur 45 en remplacement de Daniel LEBERT démissionnaire.

1. SAISON CYCLO-CROSS 2015-2016

Didier PERRUCHE explique que les épreuves de début de saison se sont déroulées dans une bonne ambiance avec une météo très favorable.

Il rappelle les différents classements et indique que nous avons obtenu 3 titres de champion régional, Sandrine TOURETTE, Romain PERRUCHE et Mathieu VATAN.

La sélection pour le National de GENISSAC sera composée de 13 coureurs.

2. CALENDRIER ROUTE 2016

Gérard DEZECOT explique que le projet de calendrier a été transmis à l'Ufolep Centre pour impression et que le bon à tirer devrait être transmis aux clubs organisateurs pour validation. Le calendrier 2016 comportera 25 organisations pour le Loiret dont La Ronde, le championnat départemental route, le championnat CLM départemental et le championnat CLM régional.

3. ADHESIONS

ADHESIONS 22/01/2016

nom	prénom	club	catégorie demandée	catégorie classée
HIBON	Gérard	INFOSPORT	3	3
AGUENIER	Nicolas	INFOSPORT	3	3
BRISTEAU	Grégory	INFOSPORT	3	3
TABU	Alexandre	US BONNY	3	3

ESTEVEVES	Christophe	MEUNG CYCLOSME	3	3
VANDEPUTTE	Hugues	VC BEAUMONT-BOESSES	GS A	GS A
LENGRAND	Pascal	ASPTT ORLEANS	3	3
CESPEDES	Georges	ASPTT ORLEANS	3	3
CINTADO	Jean-Louis	ASPTT ORLEANS	3	3
GAUTHIER	Thierry	ASPTT ORLEANS	3	3
RODRIGUEZ	Alberto	ASPTT ORLEANS	3	3
RIBEIRO	José	ASPTT ORLEANS	3	3
DERODY	David	ASPTT ORLEANS	2	2
LE MOIGN	Thibaud	ASPTT ORLEANS	3	2
GAUTHIER	Frédéric	MEUNG CYCLISME	3	3
LAFRANQUE	Fabrice	MEUNG CYCLISME	3	3
LEVAYER	Henry	MEUNG CYCLISME	3	3

DESCENTES 22/01/2016

nom	prénom	club	catégorie actuelle	catégorie demandée	avis
MARCOU	Jean-Louis	MEUNG CYCLISTE	2	3	favorable
JOU	Patrice	AMICALE DE NEUVILLE	2	3	favorable
HENRIET	Francis	NEVOY SPORT	3	GS A	favorable
BRISTEAU	Serge	INFOSPORT	2	3	favorable
VERGNE	Jean-Pierre	ASPTT ORLEANS	3	GS A	favorable
PERRON	Didier	VTT SERMAISES	1	2	favorable
BROUSSAS	Jean-François	US BONNY	2	3	favorable
GORIN	François	US BONNY	2	3	favorable
LENNE	Pascal	ASPTT ORLEANS	1	2	favorable

4. REGLEMENT ROUTE 2016

Le règlement 2015 est reconduit pour la saison 2016 avec les compléments suivants :

- Utilisation de webcam et caméra interdite sur le vélo ou sur le compétiteur.
- Port du maillot du club obligatoire même pour la remise des récompenses
- Application du nombre de points pour la catégorie GS B
- Regroupement en courses des catégories 1 et 2 sur les compétitions cycloport du Loiret , si l'un ou l'autre des pelotons est composé de 15 (ou moins) unités.
- Port du maillot de champion départemental ou régional obligatoire pour les compétiteurs du Loiret.
- Plus de mutation.

5. REGLEMENT DES CHALLENGES

Les challenges individuels seront maintenus en 2016 et Thierry TOURETTE s'est porté volontaire pour en faire le suivi.

Il a été décidé en accord avec les clubs d'abaisser de 5 à 3 les points de participation et de bénévolat.

6. POINT TRESORERIE

Gérard DEZECOT explique que les comptes 2015 de la Commission ont été remis au Comité Directeur pour intégration dans sa comptabilité. L'exercice 2015 s'est clôturé avec un excédent généré par les frais de fonctionnement non remboursés. Les clubs valident ce mode de fonctionnement.

Il est proposé aux clubs de dispenser les nouveaux clubs seulement la première année des 100 euros de frais de fonctionnement à valoir sur organisation de course. Cette décision est adoptée.

7. APPEL A LA CANDIDATURE POUR LES REUNIONS

Il est demandé à l'ensemble des clubs de bien vouloir proposer des salles de réunion pour la réunion annuelle et pour les réunions périodiques.

8. QUESTIONS DIVERSES

Question de Thierry MERCIER du VTT SERMAISES : Avoir une décision sur le nombre de coureurs minimum dans une catégorie.

Après débat la Commission décide sur vote à l'unanimité, le regroupement des pelotons des 1^{ère} catégorie et des 2^{ème} catégorie sur les compétitions cycloport du Loiret , si l'un ou l'autre des pelotons est composé de 15 (ou moins) unités.

Question de Thierry MERCIER du VTT SERMAISES : Avoir une décision sur le paiement le l'engagement par courrier.

Il est expliqué que le calendrier 2016 portera en observation « engagements payés 5.50 euros et engagements sur place 8 euros ». A savoir que cette pratique reste à la discrétion de chaque club.

Question de Sylvain GORAU du CSM SULLY : Pourquoi au championnat départemental cyclo-cross les 2^e et 3^e des classements n'ont pas eu de coupes.

Il est répondu qu'il n'y avait pas eu de coupes mais qu'ils avaient reçu un lot. Catherine GARNIER a pris la parole pour rappeler que le Comité Directeur pouvait fournir des coupes et la Commission en a pris bonne note pour 2016.

Question de Sylvain GORAU du CSM SULLY : pourquoi lors du régional cyclo-cross, y a-t-il eu une disqualification d'un concurrent 60+

Didier PERRUCHE explique que ce concurrent n'était pas présent sur la ligne de départ à l'heure et qu'il a prit la course en route (pas très loin du départ mais pas sur la ligne), ce qui lui a malheureusement valu cette disqualification.

La réunion s'est clôturée autour d'une galette des rois et d'un verre de l'amitié.